



Cabral Libii avait engagé deux procédures judiciaires contre Sismondi Barlev Bidjoka, promoteur de Ris Radio et présentateur de rémission «l'édito politique» pour diffamation, fausses nouvelles et refus de diffuser un droit de réponse.

Cabral Libii déclarait avoir été assailli le 26 mai 2021 au matin par les appels de ses compatriotes lui reprochant d'être impliqué dans le «Covidgate» (du nom d'un scandale lié au détournement présumé, via des marchés publics, des fonds affectés au plan national de riposte contre la pandémie à coronavirus). Ses compatriotes disaient tenir ces informations des révélations faites par le journaliste Sismondi Barlev Bidjoka dans son «Edito politique» du matin.

Le plaignant estimait alors que les agissements du mis en cause avaient pour seul objectif de nuire à sa personne.

Aux dernières nouvelles, l'on apprend que Cabral Libii a retiré sa plainte. « **Je voudrais ici remercier l'honorable cabral libii qui a accepté de retirer sa plainte contre moi suite à ma demande. Merci beaucoup pour votre magnanimité honorable. J'y reviendrais Merci encore honorable** », a informé Sismodi Barlev Bidjocka lui-même sur sa page facebook.

Un ouf de soulagement pour le journaliste qui traverse actuellement des moments très difficiles,

marqué par un incendie qui a ravagé le siège de sa radio à Yaoundé.

« Coupure d'électricité à minuit...déclenchement. Merci ENEO. Le studio de RIS Radio brûlé. Toute la radio brûlée. Toute ma vie Brulée en une nuit. Je ne m'en relèverai certainement pas », s'est ainsi lamenté Sismodi Barlev Bidjocka